

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **13 (1868)**

Heft 18

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

N° 18. Lausanne, le 16 Septembre 1868. XIII^e Année.

SOMMAIRE. — Ecoles de tir. — Bibliographie. (*La vérité sur la campagne de Bohême en 1866*, par Ch.-Ern. Lullier; — *Alcune osservazioni sulla campagna di Boemia tra Prussiani e Austro-Sassoni nel 1866*; — *Memorie e considerazione sui Pontieri italiani* par Cesare Cavi; — *L'Istituzione militare del Regno conciliata colle necessarie economie dell' erario*, par Vincenzo Bellentani.) — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Exercices de l'artillerie autrichienne en 1867 (avec planches). — A propos du nouveau livre d'artillerie.

ÉCOLES DE TIR.

Le Département militaire de la Confédération suisse a adressé sur ces écoles la circulaire suivante aux autorités militaires des cantons, en date du 20 août 1868 :

Très honorés Messieurs, — Le Département soussigné a l'honneur de vous faire les communications suivantes sur les deux écoles de tir pour officiers qui ont eu lieu pendant l'année courante.

Le commandement des deux écoles avait été remis à Monsieur le colonel fédéral Feiss, à Berne.

Ont pris part à la première école, qui a eu lieu à Bâle du 16 mars au 4 avril dernier, un officier de chacun des bataillons et demi-bataillons de langue allemande n° 1 à 83 et un deuxième officier de chacun des bataillons allemands n° 1 à 14, plus quelques officiers de l'état-major fédéral, ensemble 73 officiers.

Prirent part à la seconde école, qui eut également lieu à Bâle du 4 au 23 mai : deux officiers de tous les bataillons et demi-bataillons de langues française et italienne et un officier de chacun des bataillons allemands n° 15 à 44, plus quelques officiers de l'état-major fédéral, ensemble 79 officiers.

Huit instructeurs furent adjoints au commandant de l'école pour le premier cours et 7 pour le second ; dans ce nombre M. le major fédéral Marcuard figurait comme instructeur de 1^{re} classe et comme adjudant de l'école, les autres instructeurs comme chefs de classes.